FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom de la préparation : SHAMPOOING IDEAL PLANT CAMOMILLE

Date d'émission : 18.12.2015

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1 - Indications sur le produit

Nom commercial : SHAMPOOING IDEAL PLANT CAMOMILLE

Type de produit : Shampoing pour animaux
Utilisation : Toilettage animaux

1.2 – Fabricant fournissant la FDS

ALFAPROD
BP20107
RUE DE L'INDUSTRIE
80202 PERONNE
Tél: +33 (3) 22 84 15 44
Télécopie: +33 (3) 22 84 55 95

1.3 - Appel des urgences

ORFILA +33(0)1 45 42 59 59

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification du mélange selon le Règlement (CE) 1272/2008

Effets oculaires Catégorie 1

2.2 – Éléments d'étiquetage selon le Règlement (CE)1272/2008

Pictogramme de danger :

Danger

Classe de danger :
Effets oculaires Catégorie 1

Mentions de danger :
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence
P102 – Tenir hors de portée des enfants.
P280 – Porter des gants de protection.
P305 + P351 +P338 – En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à ôter. Continuer le rinçage.
P310 – En cas d'irritation oculaire, appeler immédiatement un médecin.

2.3 – Autres dangers

Pas de dangers signalés concernant les PBT et vPvB

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	EINECS	CAS	Conc. %	Classification (1272/2008)
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18(even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts	931-333-8	61789-40-0	1 – 5 %	H318
Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,Nbis (hydroxyethyl)	931-329-6	68603-42-9	1 – 5 %	H315, H318

SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

Informations générales

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin et lui montrer l'emballage.

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

En cas d'exposition par inhalation

Sans objet pour l'utilisation habituelle du mélange. En cas d'inhalation excessive, lors d'incendie ou de surchauffe, placer le sujet au grand air ; si les troubles persistent faire appel à un médecin.

En cas de projections ou de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 10-30 minutes en maintenant les paupières écartées.

Consulter un médecin, s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

En cas de contact avec la peau

Laver la peau à grande eau. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion accidentelle

Ne pas faire vomir. En cas de malaise, appeler un médecin ; lui montrer l'étiquette.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Cette préparation n'est pas inflammable.

En règle générale, en cas d'incendie :

5.1 - Moyens d'extinction

Eau micronisée, mousse, poudres sèches, CO2.

5.2 - Dangers particuliers résultants du mélange

Formation d'oxydes de carbone et de vapeurs nocives.

5.3 - Conseils aux pompiers

Écarter les personnes du voisinage de l'incendie.

Éliminer les eaux de combustion et les eaux contaminées.

Porter des vêtements de protection.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau et les eaux de surface.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les déchets avec un absorbant inerte (sable, terre sèche, agglomérant…) et les éliminer selon la réglementation en vigueur.

SECTION 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 – Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains après utilisation.
Ne pas boire, manger ou fumer pendant la manipulation.
Éviter toutes sources d'ignition

7.2 – Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons, y compris pour les animaux.
Éviter tout contact avec les oxydants forts, les acides forts, les bases fortes.
Après ouverture, tout récipient doit être refermé avec précaution.

7.3 – Utilisation finale particulière

Shampoing pour toilettage d'animaux.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètres de contrôle

Pas de valeur d'exposition professionnelle connue.

8.2 – Contrôle de l'exposition

Contrôle technique

Aucune information particulière des fournisseurs des composants

Mesures de protection individuelles

a) Protection des yeux/du visage : Éviter le contact avec les yeux.
b) Protection des mains : Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains après utilisation. Utiliser des gants de protection (PVC ou caoutchouc nitrile)
c) Protection respiratoire : Aucune pour l'utilisation prévue.
d) Protection corporelle : Aucune pour l'utilisation prévue.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ni boire, ni fumer lors de l'utilisation.
Se laver les mains après utilisation.
Maintenir le produit à l'écart des aliments et des boissons.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide
Odeur : caractéristique
pH : 6 - 7
Densité à 15°C : voisine de 1
Température d'ébullition : environ 100 °C
Solubilité : dispersable dans l'eau

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 – Réactivité

Pas de réactions dangereuses selon les fournisseurs des composants. Respecter les conditions de manipulation.

10.2 – Stabilité

La préparation est stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 – Possibilité de réactions dangereuses

Voir 10.5.

10.4 - Conditions à éviter

Sources d'ignition ou de charges électrostatiques, surfaces chaudes, température élevée, flammes.

10.5 – Matières à éviter

Acides forts, bases fortes, oxydants, réducteurs.

10.6 – Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre et d'azote.

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le mélange n'a pas fait l'objet d'étude toxicologique.
Il est très irritant pour les yeux.

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Cette préparation n'a pas été soumise à des tests écotoxicologiques.
Selon les critères européens, elle n'est pas classée nocive pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 – Méthodes de traitement des déchets

Les éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur.

13.2 – Méthodes d'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau, ni les eaux de surface.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le mélange n'est pas classé dangereux pour le transport.

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Effets oculaires Catégorie 1
Voir Section 2
Contient des 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-(C8-18(even numbered) and C18 unsaturated acyl) derivs., hydroxides, inner salts ; des Amides, C8-18 (even numbered) and C18-unsatd., N,Nbis (hydroxyethyl).

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Libellé des phrases de la section 3, non citées déjà dans le texte :

H315 – Provoque une irritation cutanée.

Cette phrase ne s'applique pas au produit.

Les informations présentées dans cette Fiche de Données de Sécurité sont données de bonne foi. Elles s'appliquent à la préparation en tant que telle et sont basées sur celles qui nous ont été communiquées, à la date de sa rédaction, par les fournisseurs des substances et des mélanges constitutifs. Nous attirons l'attention sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels ils sont prévus.

Cette Fiche de Données de Sécurité ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires qui concernent son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'utilisation du produit. Les informations données dans la présente Fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives au produit et non comme une garantie de ses propriétés.